

Module n°1 : Module à destination des Référents Egalité et/ou Diversité [FORMAVENIR PERFORMANCES]

Contexte

En application de l'action 1.5 de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, la circulaire du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référents Égalité au sein de l'État et de ses établissements publics précise les missions des référentes et référents Égalité.

Cette même circulaire précise que chaque administration de l'État doit se doter, d'ici le 1er mars 2020, d'un réseau de référentes et référents Égalité, désignés au sein de chaque direction ou service d'administration centrale, service déconcentré, préfecture, académie ou établissement public administratif de l'État, afin que l'ensemble des agents publics puissent saisir un référent Égalité de proximité, sans préjudice de la mise en place d'une mutualisation.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle et connaître le cadre légal.
- Savoir concrètement identifier les situations d'inégalités professionnelles et en reconnaître les mécanismes dans les pratiques quotidiennes.
- Prendre conscience de l'évolution de sa compréhension du rôle de référent.e Égalité / Identifier et se faire identifier comme Référent Égalité par les interlocuteurs internes.
- Savoir accompagner et orienter les victimes de discrimination.
- Définir la méthodologie de construction d'un plan d'action : conduite de projet.
- Contribuer au partage d'information et à l'animation du réseau des référent-es.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anfh.fr

Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement

Programme

Prérequis : en amont de cette formation, les stagiaires auront suivi le module e learning du socle commun sur la plateforme LCMS de l'ANFH.

JOUR 1

- Initier une réflexion sur les représentations du référent **Egalité et/ou Diversité**
- les fondements théoriques et les implications concrètes de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
 - Les 4 dimensions de l'accord du 30 novembre 2018
 - La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique – Article 80 et décrets d'application
- **Identification des situations d'inégalités professionnelles et ses mécanismes dans les pratiques quotidiennes**
- **Le rôle du Référent Egalité**

JOUR 2

- **Repérage, accueil et accompagnement des situations de discrimination**
- **Les outils de sensibilisation aux discriminations notamment dans le domaine de la santé**
- **La méthodologie de construction de plan d'action / Atelier : rédaction d'un plan d'action**
- **Techniques d'animation de réseau**

Public

Référentes et référents Egalité Femmes-Hommes ou Diversité

**Exercice
2026**

**Code de formation
2.02**

**Nature
AFR**

**Organisé par
FORMAVENIR PERFORMANCES / SANTE ACADEMIE**

**Durée
14 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**